REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE SYNDICAT DES EAUX DE BRAZEY EN PLAINE
N°3-2025

Séance du 01 avril 2025

L'an deux mil vingt quatre, le 1er avril, à 18 h 30, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président Lionel HOUEE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	8	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de la convocation
20 mars 2025

Date d'affichage
01 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

01 avril 2025

et publication du

01 avril 2025

Etaient présents :
Lionel HOUEE, Nathalie BEAUX, J-Frédéric NICOLAS, Jennifer MEILLER, Frédéric FEVRE, Joris BARBE, Fanny BOUVERET, Sébastien BERNA

Procuration(s) :
Jocelyne BEAUNEE à Nathalie BEAUX, Nadine PEPIN à J-Frédéric NICOLAS, Martine FRANCOIS à Lionel HOUEE

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Joris BARBE

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de son Président, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	**33 291,28**
- un excédent reporté de :	**231 755,13**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**265 046,41**
- un excédent d'investissement de :	**119 298,44**
- un déficit des restes à réaliser de :	**165 183,84**
Soit un besoin de financement de :	**45 885,40**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	**265 046,41**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**45 885,40**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**219 161,01**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	**119 298,44**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président, et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Brazey-en-Plaine

Le Président, Lionel Houée — le(s) secrétaire(s) de séance

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE
11 AVR. 2025
DE BEAUNE